COMMUNE DE SAINTE EUSOYE



COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie : Impasse des Peupliers 60480 SAINTE EUSOYE **Tél** : 09 66 87 71 73

Courriel: mairie.steusoye@wanadoo.fr Site Internet: http://www.sainte-eusoye.fr/ Ouverture du secrétariat: Jeudi: 18h00 à 19h30 permanence

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance: Ordinaire du Jeudi 2 Mars 2023

Présents : Monsieur Pierre DUGROSPREZ Maire

Madame Doryna FAUCILLE 1er Adjoint
Monsieur Alexandre DUGROSPREZ 2ième Adjoint

Monsieur Nicolas VERCRUYSSE Monsieur Jean-Marie CRIGNON Madame Sandrine AVENEL Monsieur Hervé GEUDELIN Madame Lucie MIGEON Madame Cécile BOURGOIS Madame Sergine MAILLOT Monsieur Cédric MAILLARD

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

1- Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur DUGROSPREZ ouvre la séance n°1 du jeudi 2 mars 2023 à 19h00, en remerciant les membres du conseil municipal présents.

2- Approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que les comptes rendu des séances sont désormais envoyés avant le conseil municipal pour avis et validation.

🔖 Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.

3- Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILE est nommée secrétaire de séance.

♦ La proposition est approuvée à l'unanimité

4- Déroulement de l'ordre du jour

4-2 Repas des anciens

Monsieur le Maire rappelle que la commune organise chaque année un repas à destination des Aînés de la commune et des représentants des Cheveux Blancs de Froissy et du Conseiller Général du Canton de Froissy. Monsieur le Maire indique que le prix du repas des personnes âgées et des représentants des Cheveux de Blancs de Froissy et du Conseiller Général sera pris en charge par la commune.

Le repas est offert aux personnes de plus de 60 ans dans l'année.

Monsieur le Maire propose que le repas des anciens, différents représentants des élus et de leur époux/se soit pris en charge par la commune.

La délibération est votée à l'unanimité par le conseil municipal

4-3 SE60 – Travaux éclairage public/aérien

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux ci-dessous doivent être réalisés :

Eclairage Public - AERIEN - Village

Monsieur le Maire précise que le financement peut être effectué par fonds de concours en application de l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cet article prévoit en effet que des fonds de concours peuvent être versés entre le SE60 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunales membres, par délibérations concordantes, pour financer la réalisation ou le fonctionnement d'une équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de réduction des

Conseil municipal de SAINTE EUSOYE du Jeudi 2 Mars 2023

Page 2 de 5

émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, de maîtrise de la consommation d'énergie concernant notamment les investissements en éclairage public.

Lorsqu'il contribue à la réalisation d'un équipement, le fonds de concours est imputé directement en section d'investissement, sur l'article 2041 « Subvention d'équipement aux organismes publics » et comptabilisé en immobilisations incorporelles, amortissables sur une durée maximale de 15 ans.

Le coût total prévisionnel des travaux TTC, établi au 16 février 2023, s'élève à la somme de 70 298,07 €.

Le montant prévisionnel du fonds de concours de la commune est de 59 487,11 € (sans subvention) ou 11 862,80 € (avec subvention).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le plan de financement proposé par le SE60 et demande au SE60 de programmer les études et les travaux.

4-2 Parc Eolien Froissy/Noiremont

Monsieur le Maire présente le dossier du parc éolien de Froissy Noiremont avec 8 éoliennes d'une hauteur de 140 mètres.

Suite aux explications le conseil municipal Se prononce à l'unanimité **CONTRE** toute nouvelle implantation d'éoliennes sur notre territoire. Il y a déjà trop de Parcs Eoliens qui nous entourent et la pollution visuelle est devenue trop importante. Nous espérons que les élus du terrain seront plus écoutés à l'avenir car demander notre avis et ne pas en tenir compte ce n'est pas de la démocratie.

Le conseil municipal donne un avis défavorable à l'implantation des éoliennes

4-3 Inauguration Eglise

Monsieur le Maire propose les dates du 13 mai ou 3 juin 2023.

4-4 Plantations

Monsieur le Maire indique que les tilleuls de la place ont été taillés par l'entreprise LALY. Plusieurs plantations sont à prévoir cimetière, vivaces dans le village, arbres fruitiers à Noirveaux,

Monsieur le Maire indique à titre d'information que la commune va participer au concours de l'Arbre. Il indique également que le Département va faire une journée de présentation pour les villes et villages fleuris (début avril)

4-5 Chauffage salle

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un forfait pour le chauffage et de demander une participation aux locataires de la salle des fêtes.

4-6 Travaux façade ancienne mairie

Conseil municipal de SAINTE EUSOYE du Jeudi 2 Mars 2023

Page 3 de 5

Monsieur le Maire indique qu'il va contacter un Maître d'œuvre pour chiffrer les travaux. Une subvention « fonds verts » est actuellement versée par l'état pour ce type de rénovation.

Des travaux de façades sont nécessaires, remplacer les colombages par des briques, changer deux portes. Nous étudierons les propositions du Maître d'œuvre.

5- Questions diverses

1) Chemins piétons

Une personne du village demande s'il est possible de faire un chemin pour les piétons entre Froissy et Ste-Eusoye.

Une sente va être réalisée sur le D151 entre Noyers et Froissy par la Communauté de Communes de l'Oise Picarde.

2) Bassins de rétention

Pour la sécurité, nous allons poser des filets (échelle) autour des bassins de rétention en bas de la grande rue

Conseil municipal de SAINTE EUSOYE du Jeudi 2 Mars 2023

Page 4 de 5

_	•	Α.				,	
6-		lotu	rΔ	dA	la	séa	nce

Monsieur DUGROSPREZ remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation active et clôture la séance à 21h00.

Pierre DUGROSPREZ

Maire

Doryna FAUCILLE

1re Ádjoint

Alexandre DUGROPREZ

2^{ième} Adjoint

Nicolas VERCRUYSSE

Jean-Marie CRIGNON

Sandrine AVENEL

Hervé GEUDELIN

Lucie MIGEON

Cécile BOURGOIS

Sergine MAILLOT

Cédric MAILLARD

Excusée

Conseil municipal de SAINTE EUSOYE du Jeudi 2 Mars 2023

Page 5 de 5